



garde d'enfant et pension alimentaire

Par **lachakylo**, le **20/05/2012** à **10:09**

bonjour, séparée de mon conjoint depuis plusieurs années avec lequel j'ai eu une petite fille maintenant âgée de 9 ans, lors de notre separation nous sommes passés devant la jaf et il a été établi que mon ex aura un droit de visite un weekend sur 2 et la moitié des vacances + une pension alimentaire à me verser chaque mois.

ma fille avait à cette époque 3 ans.

au début mon ex prenait notre fille en weekend et pendant la moitié des vacances comme dit sur le jugement et puis depuis peu il ne veut plus la prendre pour sois disant raison personnel (il s'est séparé de la personne avec qui il était et dit ne plus pouvoir recevoir notre fille... et qu'il ne la prendrais qu'une fois dans l'année) seulement moi je trouve cela très perturbant pour ma fille elle a tjrs eu des contact avec son père et du jour au lendemain il ne veut plus la prendre en weekend ou vacances..

de plus en ce qui concerne la pension alimentaire, il me l'a versée régulièrement que pendant quelques mois et ensuite une fois de temps en temps et pour finir plus du tout, puis un jour j'ai reçu un courrier venant de la banque de france, un dossier de surendettement, me signalant que mon ex me remboursera se qu'il me doit dans les mois à venir (c'était l'année derniere) je me demande ce que je dois faire? dois-je retournée au tribunal pour modifier le jugement et demander la garde exclusive de ma fille, dois-je pour la pension avoir recours à quelque chose ?? j'avoue que je suis un peu perdue et du coup j'ai un peu laissée trainer les choses. merci d'avance pour votre réponse et vos conseils.